

Pourquoi les femmes doivent payer moins d'impôts

Alberto Alesina et Andrea Ichino

Financial Times du 18 avril 2007 (traduction : Courrier International)

En temps normal, les partisans du libéralisme économique et tous ceux qui s'inquiètent des coûts d'efficacité de l'impôt s'opposent à ceux qui sont convaincus qu'il faut une intervention de l'Etat pour atteindre un certain nombre d'objectifs sociaux. Nous faisons ici une proposition qui devrait réconcilier les deux camps : baisser l'impôt sur le revenu pour les femmes et l'accroître, dans une moindre proportion, pour les hommes.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, cela est faisable à recettes fiscales constantes tout en abaissant les taux moyens d'imposition. Cette mesure aurait ainsi à la fois pour effet d'atténuer les distorsions fiscales et d'accroître le taux d'emploi des femmes. Elle permettrait d'atteindre les mêmes objectifs que la discrimination positive, les quotas ou les services de garde d'enfants subventionnés, et pourrait même s'y substituer. Cette mesure rendrait aussi plus coûteux pour les employeurs de discriminer les femmes à l'embauche et serait équitable en ceci qu'elle compenserait le fait que les femmes subissent tout le poids de la maternité et que la possibilité qu'elles aient un jour ou l'autre des enfants compromet leurs perspectives de carrière.

Mais comment accomplir le miracle d'augmenter l'impôt supporté par les hommes d'un peu moins qu'on ne réduit celui supporté par les femmes, à recettes fiscales constantes ? N'importe quel diplômé en finances publiques connaît la réponse : le montant du salaire après impôt influant fortement sur la décision des femmes de travailler ou non, une baisse d'impôt accroît de façon significative leur taux d'emploi. L'offre de travail chez les hommes étant moins sensible au niveau du salaire, une hausse d'impôt a peu, voire pas du tout, d'impact sur leur taux d'emploi. Donc, pour une baisse donnée du taux d'imposition supporté par les femmes accompagnée d'une hausse plus modique de celui supporté par les hommes, on maintient les mêmes recettes fiscales avec moins de distorsions. Il s'agit simplement là d'une application du principe général des finances publiques qui veut que l'on taxe moins lourdement les biens dont l'offre est plus élastique. Nos calculs, disponibles dans notre document de travail Gender Based Taxation* [Une fiscalité spécifique à chacun des sexes], montrent que l'écart des taux d'imposition entre hommes et femmes découlant de notre proposition pourrait être assez important, surtout dans les pays où le taux d'emploi des femmes n'est pas très élevé.

Dans la mesure où nous parlons ici d'individus et non pas de biens, il faut se demander si une telle mesure ne risque pas de compromettre d'autres objectifs sociaux. La réponse est non, et c'est pourquoi notre proposition devrait recevoir un accueil favorable de la part des partisans d'une politique sociale interventionniste. Le relèvement du taux d'emploi des femmes est l'un des buts déclarés de la stratégie de Lisbonne [lancée en l'an 2000 par l'Union européenne et visant à faire de l'Europe la zone la plus compétitive du monde d'ici à 2010]. L'objectif fixé – porter le taux d'emploi féminin à 60 % d'ici à 2010 – est très ambitieux, surtout pour les pays de l'Europe méridionale, où les femmes ont davantage tendance à rester au foyer. Réduire le coût du travail pour les femmes (autrement dit, leur impôt) est la façon la plus simple et la plus directe d'atteindre cet objectif.

Les problèmes de discrimination à l'égard des femmes sur le marché du travail sont à l'origine de nombreuses politiques de quotas ou de discrimination positive. Un allègement de leur taux d'imposition abaisserait leur salaire avant impôt et l'augmenterait après impôt, rendant relativement moins coûteux pour les employeurs d'embaucher des femmes et plus coûteux de les discriminer. Comme pour la pollution, il est plus facile et plus efficace de taxer une activité indésirable (c'est-à-dire de la rendre plus coûteuse) que de l'empêcher par la loi ou par d'autres formes d'intervention de l'Etat. Ceux qui se préoccupent de l'emploi féminin insistent souvent sur la nécessité de le promouvoir par des services de garde d'enfants subventionnés par les pouvoirs publics. La hausse de revenu net induit par notre proposition permettrait aux femmes de bénéficier de ces services au prix du marché et, puisque ces services emploient essentiellement un personnel féminin, leur coût s'en verrait réduit. Qui plus est, les subventions allouées à la garde d'enfants ne concernent par définition que les mères, alors que la discrimination et le faible taux d'emploi des femmes sont des problèmes plus globaux. Et tous les pays n'ont pas forcément envie de subventionner directement la natalité.

Sur le long terme, une fiscalité différenciée selon le sexe peut contribuer à modifier la division traditionnelle du travail au sein de la cellule familiale, qui, en l'état actuel des choses, incite les hommes à travailler plutôt à l'extérieur et les femmes plutôt à la maison. Si ce changement se produit, l'offre de travail des hommes et celle des femmes (leur élasticité, en termes techniques) pourraient se comporter de façon plus similaire qu'aujourd'hui. A ce stade, il faudra sans doute reconsidérer les différences de taux d'imposition.

Serait-il injuste que le fisc traite différemment les hommes et les femmes ? Nous ne le pensons pas. Il n'y a rien de plus hypocrite que d'invoquer l'égalité de traitement dans certains domaines (l'impôt, en l'occurrence) pour ceux qui n'en bénéficient pas dans bien d'autres domaines (le marché du travail, la répartition des tâches familiales, etc.). Il existe déjà toute une batterie de mesures qui ne s'appliquent pas aux deux sexes. Nous pourrions en éliminer beaucoup en optant pour une simple différenciation des barèmes d'imposition. Et n'oublions pas que la redistribution de la pression fiscale qu'implique notre proposition se produirait au sein même de la famille : le conjoint d'une femme qui choisit de travailler profiterait aussi de ce que son épouse ait un revenu net plus élevé.